

## RENCONTRES DE PARENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Jeudi 8 septembre 2016**

Bonjour,

Nous désirons vous rappeler qu'une rencontre importante aura lieu avec l'enseignant de votre enfant. Veuillez noter le changement d'horaire pour les rencontres de parents et l'assemblée générale qui auront lieu **le jeudi 8 septembre 2016**.

Voici l'horaire officiel des rencontres :

- 18 h 30** Rencontre parents-enseignants pour les élèves de la 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup>, de la 3<sup>e</sup> année et du groupe 920;
- 19 h 15** Assemblée générale avec tous les parents au gymnase de l'école;
- 19 h 45** Rencontre parents-enseignants pour les élèves de la 4<sup>e</sup>, de la 5<sup>e</sup>, de la 6<sup>e</sup> année et du groupe 930.

Nous attachons beaucoup d'importance à cette première rencontre, car elle vous permet d'entrer en relation avec l'enseignant de votre enfant et d'établir un lien de confiance. Les enseignants vous informeront sur les règles de fonctionnement de leur classe, vous présenteront le matériel didactique utilisé en cours d'année et vous feront part de leurs attentes et de leurs exigences. De plus, en assistant à l'assemblée générale, cela vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Toute l'équipe de l'école Saint-Louis



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Jeudi 8 septembre 2016  
19 h 15 au gymnase de l'école Saint-Louis

### Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation du personnel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ
4. Rapports annuels
  - a. Présentation du rapport annuel 2015-2016 du CÉ par le président (document remis sur place)
  - b. Présentation du rapport annuel 2015-2016 de l'école par le directeur (document remis sur place)
  - c. Projet éducatif et plan de réussite 2015-2019 (document remis sur place)
5. Élections au CÉ
  - a. Nomination d'un président d'élection
  - b. Nomination d'un secrétaire d'élection
  - c. Nomination d'un ou de plusieurs scrutateurs
  - d. Procédure pour la mise en candidature
  - e. Postes à pourvoir au CÉ (3 postes à combler)
  - f. Élections des parents au CÉ
  - g. Parmi les parents membres du CÉ, l'assemblée générale élira son ou sa représentante ou représentant au Comité régional des parents de la région de l'Ouest
6. Organisme de participation des parents (OPP)
  - a. Rapport annuel
7. Question de l'assemblée
8. Levée de l'assemblée